

## R. Molli répond au président Masseret

En réponse aux propos tenus par le président du Conseil Régional, à propos notamment du golf de Longwy, R. Molli écrit : « Il est évident que l'utilisation des fonds régionaux ne correspond nullement aux trois critères prioritaires énoncés lors de la demande du 20 mai 2000 (CIADT), et celle du 9 mai 2003 Contrat Territorial de Longwy (CTL).

On ne peut donc que s'étonner du projet d'individualisation proposé au titre du CTL à la Région par la CCA de Longwy, visant à satisfaire des besoins de golfeurs essentiellement identifiés internationaux sans aucune participation ni demande des dits pays, ni de fonds européens pourtant cités comme partenaire dans le CIADT et CTL.

Etant donné qu'il est clair que ce golf est démesuré pour les besoins locaux, on ne voit aucune raison d'investir de l'argent totalement public dans cette opération coûteuse, à risques, par les seuls contribuables français toutes territorialités confondues.

Les motifs avancés sont abusifs, en particulier la notion de "friches industrielles". L'implantation névralgique (practice, club,

école) choisie pour le golf (15 ha) dans la vallée de Senelle correspond à l'ex-partie sidérurgique de l'usine de Senelle (haut-fourneau, aciérie), la partie métallurgique attenante (11 ha) arrêtée en 2005 est toujours présente intacte.

Cette ex-partie sidérurgique (15 ha) avait été déjà requalifiée en 1996 pour un coût de 1 600 000 euros en un magnifique espace vert arboré au centre duquel se trouve le Haut-Fourneau, en futures zones de loisirs, tennis, basket, pêche, ZAC, commerce, logements avant et après le Haut-Fourneau.

Donc c'est bien au détriment de cette configuration 1996 que s'implanterait le golf, en particulier les logements, les étangs (parkings) et le patrimoine (Haut-Fourneau) et non pas sur une friche industrielle ! Les 100 ha restants du golf se situent sur le plateau naturel en surplomb de la vallée où siégeait l'exterril rasé utilisé comme granulats depuis 20 ans. Il est donc plus qu'abusif de qualifier aujourd'hui de friches industrielles ces 100 ha, qui n'avaient aucun besoin de requalification puisqu'ils seraient redevenus naturellement boisés ».